



**CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCES AU CORPS DES
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS
RELEVANT DU MINISTRE CHARGE DE L'AGRICULTURE**

SESSION 2014

CORRIGÉ EPREUVE N° 2

PARTIE I : QUESTIONS COMMUNES

Coefficient : 2

Durée de l'épreuve : 3 heures à partir du moment où le sujet est remis au candidat

Question n°1 : Pourquoi faut-il maîtriser la dette publique ?

La dette publique implique des charges financières, qui limitent les marges de manœuvre budgétaires des administrations publiques, et elle exerce une pression à la hausse des taux d'intérêt pour l'ensemble de l'économie, y compris pour les emprunteurs privés.

Elle doit rester sous contrôle pour des raisons de souveraineté, afin d'éviter une trop forte dépendance à des bailleurs de fonds privés ou étrangers, et pour des raisons d'efficacité économique, afin de ne pas nuire à l'investissement et à la consommation. En outre, les Etats membres de la zone euro ont pris des engagements en matière de dette publique pour assurer la cohérence de la zone économique et monétaire.

Cependant, des théories économiques montrent que des politiques budgétaires trop restrictives peuvent amplifier une dégradation de la conjoncture économique, la baisse des dépenses publiques s'ajoutant à la baisse de la consommation et de l'investissement privé (effet « pro-cyclique »).

C'est pourquoi la politique budgétaire peut être pilotée à partir d'un objectif de « solde structurel » permettant d'évaluer l'équilibre entre les recettes et les dépenses publiques hors effets de la conjoncture économique. Certains Etat appliquent une « règle d'or » limitant l'endettement au financement de des investissements.

**Question n°2 : Quels sont les grands enjeux de la réforme territoriale ?
Y a-t-il lieu de suivre les préconisations de l'OCDE, tendant à la suppression d'un échelon de collectivité, justifiez votre réponse ?**

- 2a) Les grands enjeux de la réforme territoriale :
- réaliser des économies d'échelle,
 - simplifier la vie des citoyens, par exemple les chômeurs ou les jeunes,
 - améliorer l'efficacité, éviter les pertes de temps,
 - améliorer la compétitivité de la France, vue la concurrence qui prévaut notamment entre les pays européens,
 - améliorer la formation par apprentissage
- 2b) Faut-il suivre les préconisations de l'OCDE et justifiez votre réponse
Par souci de neutralité politique, les 2 options sont possibles (réponse positive et réponse négative). L'appréciation sera notamment fonction des éléments suivants :
- la qualité et de la cohérence de l'argumentation,
 - l'apport d'idées personnelles (ne provenant pas du document proposé en appui).

Question n°3 : Quels sont les principaux enjeux de la loi d'avenir en matière agro-alimentaire ?

Principaux enjeux de la loi d'avenir en matière agro-alimentaire :

- relever le défi de la compétitivité au niveau international,
- contribuer au développement productif de la France,
- améliorer la protection des espaces agricoles ou à vocation agricole,
- construire des relations commerciales plus équilibrées du producteur au distributeur,

- *favoriser le renouvellement des générations en agriculture,*
- *renforcer de la compétitivité économique des filières.*

Dans la mesure où la question demande d'identifier les principaux enjeux, on ne demande pas aux candidats de donner la liste des mesures clés. Il faut savoir dans les 12 mesures indiquées par le texte proposé retenir les enjeux principaux et concernant effectivement l'agro-alimentaire.